

L'élagage des arbres rue des Deux Tours et rue Verbist ; Interpellation introduite par M. le Conseiller Halit Akkas

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Je souhaite vous interpeller au nom des habitants de la rue des Deux Tours, et plus particulièrement de ceux qui vivent dans le bas de la rue Verbist.

Depuis plusieurs années, les arbres de ces rues ne sont plus élagués. L'année passée déjà, les branches touchaient les façades des maisons. Aujourd'hui, elles sont collées aux vitres.

Le problème va encore s'aggraver dans les prochaines semaines, lorsque les arbres auront toutes leurs feuilles. À ce moment-là, les conséquences seront très concrètes pour les habitants :

- les logements ne bénéficieront plus d'une lumière naturelle suffisante, obligeant certains occupants à allumer la lumière en pleine journée ;
- des fenêtres ne pourront plus être ouvertes à cause des branches trop proches ;
- et le feuillage dense entraînera aussi davantage de nuisances liées aux insectes, près des fenêtres et parfois à l'intérieur des logements.

Les riverains sont vraiment à bout et ne comprennent plus l'absence d'intervention, alors que le problème est visible depuis longtemps et que la situation va clairement empirer avec le printemps.

Vu la récurrence de ce type de problème, ne serait-il pas opportun d'envisager, à moyen terme, une internalisation du service d'élagage, afin de garantir une intervention plus rapide et plus régulière sur le territoire communal

Ma question est donc double :

1. quand, concrètement, les arbres seront-ils élagués?
2. La commune envisage-t-elle une réflexion sur l'internalisation de ce service, aujourd'hui sous-traité, afin d'améliorer le suivi et la réactivité ?

Je vous remercie pour vos réponses.